

## MARCHES PUBLICS

EXE10

## AVENANT N° .....1.....

## A - Identification du pouvoir adjudicateur

■ **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLE DES BEAUX ALPILLES**  
 23 Avenue Des Joncades Basses – 13210 ST REMY DE PROVENCE  
 ☐ 04 90 54 54 20

## B - Identification du titulaire du marché public.

**GUINTOLI SAS**

ZI des Iscles – Impasse des Galets  
 13834 CHATEAURENARD cedex  
 Tél : 04.90.24.33.70

Siret : 447 754 086 00018 – APE : 4312B

Représenté par Mr GAIN Manuel

Directeur d'agence GUINTOLI Alpilles Vaucluse

**Co-contractant : EHTP SAS**

ZI des Iscles – Impasse des Galets  
 13834 CHATEAURENARD cedex  
 Tél : 04.90.24.33.70

Siret : 439 987 405 00024 – APE : 4221Z

Représenté par Mr GAIN Manuel

Directeur d'agence EHTP Provence Alpes

## C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

- Objet du marché public ou de l'accord-cadre : **Travaux d'aménagement et d'extension de la zone d'activité des grandes terres à EYGALIERES**
- Références du marché public : **MAPA 2021-02** lot n°1 terrassements voirie clotures
- Date de la notification du marché public : **07/07/2021**
- Durée d'exécution du marché : **28 semaines dont 4 semaines de préparation**

## D - Objet de l'avenant.

L'avenant est pris en application des articles L2194.1 6° et R2194-8 relatifs aux modifications de faibles montants.

## ■ Modifications introduites par le présent avenant :

- **Tranche ferme** : Suite à l'abattage des peupliers, il a été constaté de nombreuses repousses sous l'emprise des trottoirs en « stabilisé » et sous les places de parking en matériaux perméables. Sans la pose d'un anti-racinaire sous ces structures, dans le temps, les pousses de peupliers risquent de déformer les aménagements. Il est indispensable de poser le pare-racine pour éviter la dégradation des trottoirs et places de stationnements.
- Afin de garantir la portance de sols sous les voiries, l'entreprise a réalisé des essais de plaques sur la totalité du linéaire. Il s'avère que les sols de la zone sud (raquette) ne sont pas en mesure de recevoir une circulation PL en l'état. Pour ce faire, une substitution de sol avec purge des matériaux s'avère être nécessaire pour garantir la portance de la structure de la voirie principale.
- **Tranche optionnelle** : Dans le cadre de la reprise des trottoirs existants, il est apparu nécessaire de matérialiser un parking VL à l'ouest de la zone existante et assortir des prestations supplémentaires sur l'ensemble des trottoirs au regard des contraintes du site. Enfin le stationnement fréquent de nombreux poids-lourds à l'entrée de la ZA doivent être sécurisés : 4 places seront créées sur le sud de la voirie à l'entrée immédiate de la zone.

**Tranche Ferme** : Travaux supplémentaires à hauteur de 52 375.35€ht correspondant aux prestations nouvelles de purge de la voirie et mise en place de l'anti-racine et aux ajustement des quantités des lignes de prix 201,202,203,205, 301,302 a à f,303,305,401, 402a, b,c,d,e,404,405,406,407,408,409,410,411a411c,411d,412a, 413,414,417,425b.

**Tranche Optionnel** : Travaux supplémentaires à hauteur de 31 621.50€ht correspondant aux prestations nouvelles de Création parking Entrée ZAC, travaux supplémentaires finitions trottoirs partie LGT1 et Création parking PL-TC chiffrées sur la base des lignes de prix du BPU : 301,302b,302d,401,402b,402c,402d,402e,405,406,407,408,409,411a,411d.

Détail des prix unitaires et des quantités supplémentaires par tranche : voir le tableau annexé au présent avenant.

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :

 NON OUI

## ■ Montant du marché public initial :

- Montant HT : **573 980,50 € HT**
- Montant TTC : **688 776,60 € TTC**

## ■ Montant de l'avenant 1 :

- Montant HT : **83 996,85 € HT**
- Montant TTC : **100 796,22 € TTC**

## ■ Nouveau montant définitif du marché public après avenant 1 :

- Montant HT : **657 977,35 € HT**
- Montant TTC : **789 572,82 € TTC**

■ Pourcentage d'écart introduit par l'avenant 1 : **14,6%**

## ■ Incidence sur le délai du marché public ou de l'accord cadre de l'avenant :

L'avenant a une incidence sur la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre :

 NON OUI

Délai supplémentaire introduite par l'avenant :

Nouveau délai du marché après avenant 1 :

**E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.**

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

**F - Signature du maître d'œuvre (ou de l'entité adjudicatrice).****Pour l'Etat et ses établissements :***(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)*

A : ..... , le .....

Signature

*(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)*

**C Notification de l'avenant au titulaire du marché public**

■ **En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A ....., le

.....

Signature du titulaire,

■ **En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :**

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ **En cas de notification par voie électronique :**

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)